



CALVE du 8 décembre 2023

Déclaration FSU:



Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

Nous tenons à rendre hommage ici à M. Dominique Bernard, enseignant assassiné alors qu'il exerçait ses missions avec courage et détermination, pour n'avoir pas renoncé aux principes fondateurs de notre République.

Les valeurs de laïcité et de liberté d'expression doivent être défendues avec détermination, et nos professions doivent se sentir reconnues, respectées et soutenues.

Toute remise en cause de l'action éducative d'un.e enseignant.e par un.e élève ou sa famille nécessite un rappel par l'institution qu'il s'agit d'un.e agent.e de l'état exerçant ses missions dans le cadre de sa fonction.

Les enseignant.es sont des spécialistes du terrain et doivent à ce titre être entendus. Nous souhaitons porter ici la parole des collègues, que nous représentons en tant qu'organisation syndicale. La première préoccupation des enseignant.es de langues vivantes de l'académie demeure le nombre trop élevé d'élèves par classes, au détriment d'un apprentissage des langues pour toutes et tous dans de bonnes conditions.

Les effectifs trop importants représentent un frein majeur à toute l'énergie que l'institution et ses différents professionnels déploient afin de permettre aux jeunes aquitain.es de prendre goût à la pratique et aux progrès en langues vivantes étrangères.

Les chiffres présentés dans cette commission sont éloquentes : une grande majorité des langues étudiées en Aquitaine voient leurs effectifs se maintenir ou progresser, ce qui paraît encourageant alors même que les évaluations nationales, réalisées uniquement en anglais, font le constat d'une maîtrise de la langue extrêmement disparate, fortement corrélée à l'origine sociale, les enfants issus des milieux les plus modestes obtenant les résultats les plus faibles, à l'instar de ce que l'on retrouve à la lecture de l'étude internationale PISA venant de paraître.

Les récentes annonces de notre ministère ne peuvent que nous inquiéter. Le déploiement massif d'outils numériques ou les groupes de niveau ne peuvent en aucun cas constituer une réponse satisfaisante aux difficultés de nos élèves, que nous connaissons bien puisque nous sommes à leur contact quotidiennement. Une évolution qualitative de la maîtrise des langues par tou.te.s les élèves repose sur une institution qui fait confiance à ses équipes éducatives en termes de liberté pédagogique et de solutions de terrain efficaces.

Si les efforts de l'Académie en termes de diversification sont visibles, les choix ministériels menant à la constitution de classes de 30 élèves et au-delà ne traduisent pas dans les faits une réelle ambition de permettre au plus grand nombre de jeunes françaises et français de progresser.

Dans le même temps, nous appelons l'Académie à se montrer plus volontariste encore en faveur de la diversification en proposant partout où cela semble envisageable des maintiens ou des ouvertures de classes et de sections de langues vivantes, et d'éviter au maximum les fermetures, qui constituent toujours une forme d'appauvrissement.

Par ailleurs, si les différentes formes d'évaluation font partie intégrante de notre système scolaire, nous alertons sur la difficulté que cela représente pour les élèves et leurs enseignant.es, dès lors qu'une part trop importante du temps de cours est dédiée à cela, alors même que la pratique de la langue étrangère doit constituer l'essentiel du temps alloué.

Comptant sur votre coopération afin de proposer ensemble un enseignement public des langues vivantes étrangères de qualité,

Pour la FSU, Kei McGregor, enseignant d'anglais, SNES-FSU.